

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2023-11-002

L'an deux mille vingt-trois et le 16 novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 08 novembre 2023, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Eric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Laetitia TISSEYRE, Virginie SPITZ, Angélique FOUSTER, Bernard PIROF, Sandrine PIROF

Absents :

Mme Emilie BOULET donne procuration à Mme Virginie SPITZ
 Mme Agnès DELCOR donne procuration à M. Christian PALLARES
 M. Mathieu GARRIGUE donne procuration à M. Brice BOUVIER
 M. Ludovic THIVOLLE donne procuration à Mme Marie-José ESTEVA

Madame Virginie SPITZ a été élue secrétaire de séance.

BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N°1

M. le Maire rappelle le budget principal de la commune ainsi que le besoin de crédits supplémentaires sur ce budget.

Après étude comparative des besoins de chaque article de la section de fonctionnement et d'investissement.

Vu le Budget Primitif 2023

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de voter la décision modificative N°1 du budget principal 2023 de la commune suivant les tableaux récapitulatifs ci-joint :

Investissement

Article	Opération	Libellé	DEPENSES	
			Diminution crédits	Augmentation crédits
2041581	127	Autres groupements		32 700 €
2111	82	Réserve foncière		4 000 €
2138	111	Autres constructions	10 000 €	
2138	140	Autres constructions	4 000 €	
21534	127	Réseaux d'électrification	22 700 €	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			36 700 €	36 700 €
Article	Opération	Libellé	RECETTES	
			Diminution crédits	Augmentation crédits
1322	133	Subvention région	4 450 €	
1323	111	Subvention département		25 900 €
1328	139	Autres subventions		9 550 €
1641	/	Emprunts	31 000 €	
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			35 450 €	35 450 €

Fonctionnement

Article	Chapitre	Libellé	DEPENSES	
			Diminution crédits	Augmentation crédits
022	022	Dépenses imprévues	18 100 €	
60612	011	Électricité		4 000 €
60631	011	Fournitures entretien		1 000 €
60636	011	Vêtements travail		1 000 €
6064	011	Fournitures bureau		200 €
6068	011	Autres matières	10 000 €	
615221	011	Entretien bâtiments	2 000 €	
615231	011	Entretien voirie	1 000 €	
6156	011	Maintenance		3 000 €
617	011	Etudes et recherches	1 000 €	
6227	011	Frais actes	350 €	
6236	011	Catalogues et imprimés		400 €
6257	011	Réceptions		1 500 €
627	011	Services bancaires		150 €
6288	011	Autres services extérieurs		1 500 €
63513	011	Autres impôts		1 600 €
6218	012	Autres personnel extérieur		2 000 €
64111	012	Rémunération personnel titulaire		3 100 €
64131	012	Rémunération personnel non titulaire		13 000 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			32 450 €	32 450 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Article	Chapitre	Libellé	Diminution crédits	Augmentation crédits
002	002	Résultat de fonctionnement		13.39 €
752	75	Revenus des immeubles	13.39 €	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT			13.39 €	13.39 €

DONNE tous pouvoirs à M. le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire
Christian PALLARES

